

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 18 (1880)
Heft: 26

Artikel: Epître à ma soeur
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-185828>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 23.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedi.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. 50.

Pour l'étranger : 6 fr. 60.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Une page sur Gambetta.

Nous empruntons les lignes suivantes à un ouvrage publié chez MM. Sandoz & Fischbacher, à Paris, qui contient non-seulement des détails biographiques fort intéressants sur M. Gambetta, mais tous les discours les plus remarquables du célèbre orateur :

Né à Cahors le 30 octobre 1838, Gambetta avait d'abord été élevé dans une institution cléricale à Montauban ; comme tant d'autres fils de petits bourgeois ambitionnant pour leur postérité un changement de situation qui semblait alors plus réalisable par le fonctionnarisme ou par l'entrée dans les ordres, on le destinait peut-être à l'état ecclésiastique, mais ses instincts naturels, manifestés de bonne heure, firent comprendre que ce n'était pas là sa vocation et on le retira de Montauban.

C'est à tort, cependant qu'on créa pour lui cette légende de *l'œil crevé* volontairement, pour échapper à quelques contrariétés de salle d'étude ou de cour de récréations du séminaire.

Gambetta n'a jamais eu, ne devait jamais avoir cette énergie de sauvage ; Henri IV avait dit que Paris valait bien une messe, il faut croire que, si peu de vocation qu'il eût pour l'état ecclésiastique, Gambetta n'aurait jamais pu trouver que deux années de séminaire valaient bien un bel œil noir et perçant. La vérité la voici : A l'âge de 8 ans, il était dans la boutique d'un coutelier, voisin des magasins de son père, accoudé sur l'établi et regardant l'ouvrier qui perçait un manche de couteau avec un foret, actionné par un archet formé d'une corde à boyau et d'un morceau de vieux fleuret.

Le fleuret vint à casser et la pointe de l'un des fragments atteignit le jeune curieux à l'œil droit ; il y eut perforation de la cornée, mal soignée et terminée par une irido-choroïdite glaucomateuse, avec protrusion du globe de l'œil.

Il resta longtemps dans cet état, mais les douleurs étant devenues intenses, et faisant craindre que, par sympathie, l'œil gauche ne finit par être atteint, en 1867, son ami le docteur Fieuzal, demanda une consultation, à la suite de laquelle le docteur Wecker, aidé par son confrère Fieuzal, pratiqua l'énucléation de l'œil malade.

Entré au collège de Cahors, il ne tarda pas à y donner des preuves d'une rare aptitude pour les lettres et d'une grande faculté d'assimilation.

Ses études terminées au collège de Cahors, il s'achemina vers Paris à l'âge de 18 ans et suivit les cours de l'Ecole de droit.... Inscrit au barreau de Paris en 1859, à l'âge de 21 ans, et clerc dans le cabinet de M. Crémieux, sous le principat de son ami Clément Laurier, il s'installait à cette époque dans le voisinage du cabinet du maître, rue Bonaparte, où vint le rejoindre, en 1861, mademoiselle Jenny Massabie, sa tante, *la Tatan*.

Gambetta était *dans ses meubles*. C'était au quatrième étage, dans un petit appartement composé d'une étroite salle à manger, d'une cuisine et de deux chambres à coucher que Mlle Massabie faisait son apprentissage de future directrice de la maison *civile et militaire* d'un dictateur. Elle y jouait déjà le rôle d'intendant général et flairait avec vigilance les nouveaux venus auprès de son cher Léon, comme elle appelait Léon Gambetta, avec un accent gascon fortement prononcé....

Gambetta n'était déjà plus, à cette époque, l'étudiant un peu débraillé que ses amis avaient vu dans les tables d'hôte et dans les brasseries, c'était déjà un homme rangé, représentant pour ainsi dire, après les agitations et la fermentation généreuse de l'étudiant et du jeune avocat, les habitudes intimes de la vie de famille. Il revoyait comme dans un miroir, au fond de l'œil clair, bienveillant, mais susceptible de la Tatan, la boutique d'épicerie de choix, *le Bazar génois*, fondé par son père sur la place du marché de Cahors, les assiduités aux affaires de la mère et du père amassant, sou par sou, la petite fortune bourgeoise qui permettait au fils, grâce à sa pension de 300 francs par mois, d'arriver à la notoriété, à la popularité, à la gloire.

Nous retrouvons dans notre portefeuille les vers qu'on va lire. Nous en ignorons l'auteur, mais nous désirerions le connaître, car malgré quelques rimes un peu forcées, quelques fautes de prosodie et de rithme, ils contiennent d'excellentes réflexions :

Epître à ma sœur.

Ma chère sœur Marie, en vain tu te désoles
En voyant comment va ce bas monde aujourd'hui ;
Je le déplore aussi, mais on perd ses paroles
A vouloir s'élever et plaider contre lui.

Il faudrait, me dis-tu, qu'on essayât d'écrire
 Sur le luxe effréné qu'on voit régner partout ;
 Ce serait excellent, mais qui donc voudrait lire
 Un traité là-dessus, le lire jusqu'au bout ?
 Des gens tous convertis d'avance à nos idées,
 Des dames de village ou femmes de pasteurs,
 Ou quelques vieux amis des modes surannées :
 On ne pourrait à moins trouver d'autres lecteurs.

Dans la simplicité nous fûmes élevées
 Sous le toit paternel ; c'était le bon vieux temps ;
 Mais il s'est écoulé dès lors bien des années,
 Car l'automne est plus près de nous que le printemps.
 Pour se faire bien belle, on n'avait qu'une robe,
 Qu'on passait de l'ainée à la petite sœur,
 Sans s'inquiéter jamais du changement de mode
 Qui varie à plaisir la forme et la couleur.
 Puis le dimanche seul, on sortait la mantille,
 En été ; pour l'hiver, un châle à grands carreaux ;
 Et me souviens d'avoir, au temps où j'étais fille,
 Pendant plus de douze ans, mis le même manteau.

Dans la belle saison, une grande bergère
 Venait nous garantir d'un soleil trop ardent,
 Et mettait à l'abri, sous son aile légère,
 Celle qui la portait des regards du passant.
 Quant au chapeau d'hiver, il vous couvrait l'oreille,
 Et cachait les cheveux sous un énorme fond,
 Garni d'un bavolet qui seyait à merveille ;
 Puis l'aile s'avancait pour protéger le front.
 Nous avons ignoré durant notre jeunesse
 L'art de faire un chignon rempli de faux-cheveux ;
 Les nôtres se nattaient dans une large tresse,
 Séparés sur le front par deux bandeaux soyeux.

Nous ne connaissions pas l'élégante bottine ;
 D'ordinaire on portait de bons souliers de veau
 Et l'on ne se parait de chaussure plus fine
 Que dans les jours de fête, alors qu'il faisait beau.
 Pour aller à baptême ou pour aller à noce,
 On enfermait ses mains dans d'étroits gants de peau.
 Ailleurs, on ne mettait que gants de fil d'Écosse
 Ou de laine, en hiver, pour se tenir au chaud.
 Nous avons cependant porté la crinoline,
 C'était, ma chère sœur, donner dans le travers :
 On pourrait bien aussi nous l'imputer à crime
 Et je m'en humilie aujourd'hui dans mes vers.

Mais nous n'eussions jamais porté la robe à queue,
 Nouvelle aberration de la mode du jour,
 Qui s'en va balayant le chemin d'une lieue
 Et qu'on devrait garder pour costume de cour.
 Cependant il n'est point ici de jeune fille
 Qui ne veuille traîner cet objet après soi,
 Ne se trouvant bien mise, agréable et gentille
 Qu'avec la robe à queue et le chapeau Niçois.
 Aussi, ma chère sœur, tu peux juger d'avance,
 Toi qui juges de tout par la saine raison,
 Combien ce vêtement doit procurer d'aisance
 Alors qu'on veut vaquer aux soins de la maison.

Mais ces occupations ne sont plus à la mode,
 Elles ne convenaient qu'aux dames d'autrefois ;
 Travailler, aujourd'hui ce serait incommode,
 Cela vous donnerait un air par trop bourgeois.
 Il est plus comme il faut, ma sœur, de ne rien faire,
 Et lorsqu'on a suivi les cours supérieurs
 Pourrait-on s'abaisser à ce devoir vulgaire
 Que les bonnes mamans peuvent remplir, d'ailleurs ?

On cultive avec soin le dessin, la musique ;
 On apprend à chanter, par peu qu'on ait de voix,
 Et l'on prend des leçons de danse et gymnastique
 Pour devenir agile avec grâce à la fois.

Quand on est si savante il est permis sans doute
 D'ignorer l'art de coudre et l'art de tricoter,
 Et de ne pas savoir comment on fait la soupe,
 Ni mettre une lessive et la faire sécher...
 Pauvres maris futurs ! je plains votre infortune,
 Et je vois tant de maux pour vous dans l'avenir
 Que je voudrais pouvoir au moyen de ma plume
 Contre tous ces dangers, à temps, vous prévenir.

Jeune homme à marier, si vous êtes bien sage,
 Vous attendrez d'abord d'avoir beaucoup d'argent
 Pour faire votre cour et vous mettre en ménage.
 La femme de nos jours est un être exigeant.
 Pour payer ses chapeaux, ses brillantes toilettes,
 Ses dentelles, ses fleurs, ses velours, ses bijoux,
 Vous devez être riche ou vous ferez des dettes,
 En maudissant, hélas ! le bonheur d'être époux.

Puis il faut à Madame une femme de chambre ;
 Jadis on s'en passait, mais c'est de meilleur ton ;
 A se servir soi-même on ne peut condescendre ;
 La bonne aura son tour ; puis viendra le poupon...
 Mais laissons en repos nos jeunes élégantes,
 Nous pourrions quelque jour regretter ma chanson,
 J'ai des filles aussi, j'ai des nièces charmantes,
 Et je n'adore pas non plus les vieux garçons.

Je crains de te donner, pauvre sœur, la migraine,
 Sans que mes longs discours produisent aucun bien,
 Car tout en déplorant notre bêtise humaine,
 Je le répète encor, nous n'y changerons rien.
 Prêchons par notre exemple, et puis sachons nous taire,
 Il est trop dangereux le métier de censeur :
 Observer en silence est toujours salutaire
 Pour qui n'est avocat, juge ou prédicateur.

Un mariage fait par un chien.

Les historiens du chien ont enregistré des preuves de son instinct, de son intelligence et de sa fidélité. Nous n'avons pas l'intention de raconter ici l'histoire de tous ceux qui sont devenus célèbres et dont plusieurs, du reste, mériteraient une biographie spéciale, mais il nous a paru intéressant de faire connaître à nos lecteurs l'anecdote suivante, qui est des plus curieuses, car elle nous montre le chien sous un jour nouveau et en fait un concurrent heureux de toutes les agences matrimoniales.

Une fête avait lieu dans un château voisin de Périgueux. Parmi les invités, se trouvait un jeune et brave officier, qui s'était fait accompagner par son chien, magnifique épagneul, mieux dressé aux exercices de la caserne qu'à ceux de la chasse. Il était confortablement installé dans une des meilleures chambres du château, lorsque arriva inopinément une famille des environs pour y prendre séjour. Dans ces cas imprévus, les célibataires sont sacrifiés, et pour faire de la place, on relégua le capitaine et deux autres jeunes gens dans une pièce transformée en dortoir. La chambre de l'officier fut donnée à une charmante jeune fille, tout fraîchement sortie de son couvent et qui faisait son entrée dans le monde. Dans la nuit, le chien, peu satisfait de la promiscuité qu'on avait imposée à son maître, procéda à un réaménagement dans la chambre occupée par la jeune fille. Par quels procédés parvint-il à ouvrir les portes pour ac-